



Paris, le 28 Juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mieux maîtriser les enjeux de la quantification des émissions de GES pour les métiers du secteur financier

Face aux enjeux du changement climatique, le secteur financier témoigne d'un besoin de disposer de méthodes adaptées en matière de quantification et de suivi des émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'ORSE, l'ADEME, l'Association Bilan Carbone (ABC) et la Caisse des Dépôts, avec l'expertise technique de Carbone 4, ont élaboré un guide méthodologique des émissions de GES du secteur financier avec la participation d'une vingtaine d'institutions financières, d'ONG, d'experts.

Ce guide, réalisé en 2014, a pour but d'aider les divers acteurs de la finance (banques, assureurs, gestionnaires d'actifs) à mesurer leurs émissions directes et indirectes de GES. Il dresse un panorama des enjeux, identifie et analyse les outils et méthodologies existantes et propose des pistes de bonnes pratiques.

Une version anglaise est désormais disponible. Elle contribuera notamment à nourrir les réflexions sur l'empreinte carbone du secteur financier dont il sera question lors des débats du 2nd Business and Climate Summit les 28 et 29 juin à Londres.

Face aux enjeux du changement climatique, nécessitant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'une part et l'adaptation de la société d'autre part, le secteur financier apparaît comme un acteur incontournable, tant par son poids économique que par sa capacité d'orientation des investissements.

L'un des premiers objectifs du secteur est d'être en mesure d'estimer ses impacts et ses capacités d'action face au changement climatique.

Dans ce contexte, le Club Finance de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Association Bilan Carbone (ABC) et la Caisse des Dépôts ont lancé, avec l'expertise technique de Carbone 4, une démarche sectorielle qui aboutit à la publication d'un guide pratique recensant les méthodologies et outils pour aider les divers acteurs de la finance (banques, assurances, gestionnaires d'actifs) à apprécier leurs émissions directes et indirectes de GES.

UN OBJECTIF DOUBLE

Formaliser des recommandations méthodologiques pour la quantification des émissions liées au fonctionnement propre des organisations. Concernant cet axe, l'objectif du guide a été de mettre en avant des méthodes et des outils pour quantifier les émissions de GES.

Proposer des recommandations méthodologiques pour quantifier les émissions financées (Scope 3 – poste 15 «Investments»). La multiplicité des acteurs, de leurs objectifs et des méthodologies pouvant être retenues limite toute possibilité de standardisation à court terme. C'est pourquoi, ce guide n'a pas vocation à proposer de méthode directement opérationnelle et universelle.

UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE ET COLLABORATIVE

Ce guide est le fruit d'un travail collaboratif associant un éventail diversifié d'experts et de parties prenantes : une vingtaine d'institutions financières, plusieurs cabinets de conseil, des ONG et des associations, soit soixante-dix participants en une année.

UNE DEMARCHE POUR IMPULSER UNE DYNAMIQUE SECTORIELLE ET CREER UN LANGAGE COMMUN

Les besoins peuvent être différents en termes de quantification des émissions financées parmi les différents métiers des institutions financières (banques d'investissement, assureurs, banque de détails, banque commerciale, gestionnaire d'actifs...). Ce guide présente un éventail de méthodes, d'outils et de bonnes pratiques pour instaurer un langage commun afin d'impulser une dynamique sectorielle. L'objectif de la démarche est de disposer d'un guide largement diffusable permettant d'améliorer la cohérence et la transparence des bilans GES qui seront réalisés dans ce secteur.

UN GUIDE EN TROIS PARTIES

Afin que la lecture soit facilitée, le guide comporte trois volets séparés. Le premier volet précise le contexte, recense les enjeux sectoriels liés au changement climatique et propose un panorama des principales méthodes et outils de quantification existants. Le second volet propose un guide pratique et opérationnel pour estimer les émissions de fonctionnement du secteur. Le troisième volet propose une étude de cas portant sur la présentation d'une méthode « Top-down » de quantification des émissions financées.

UNE DEMARCHE EVOLUTIVE A VOCATION UNIVERSELLE

Ce guide a pour vocation d'évoluer et d'être mis régulièrement à jour, au fil des avancées en matière de comptabilité carbone. Ce document sera alimenté par des travaux complémentaires pour répondre aux multiples besoins des acteurs du secteur. Il se positionne dans une perspective européenne et internationale et de fait, les travaux présentés s'appuient sur les principaux référentiels reconnus au plan mondial.

Alors que des réflexions et démarches sont en cours pour mieux comprendre le rôle du secteur financier et aider son implication face aux enjeux du changement climatique, ce guide est un premier pas pratique et évolutif pour soutenir cette dynamique.

Lien pour télécharger le guide :

http://www.orse.org/realisation_d_un_bilan_des_émissions_de_gaz_a_effet_de_serre_pour_le_secteur_financier-52-335.html

A propos de l'ORSE :

ORSE – Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, exerce notamment, pour le compte de ses adhérents (grandes entreprises, sociétés de gestion de portefeuille, organismes professionnels et sociaux), une veille permanente sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, le développement durable et l'investissement socialement responsable (ISR) en France, en Europe et à l'international.

Pour plus d'informations : <http://www.orse.org> -

Contact : Patricia Lavaud - Responsable du Club Finance - +33 (0)1 43 46 94 62 – 06 11 73 99 36 - lavaud@orse.org

A propos de l'ADEME :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour plus d'informations : www.ademe.fr

A propos de l'Association Bilan Carbone :

L'ABC est la structure porteuse du Bilan Carbone® en France et à l'international depuis octobre 2011. Rassemblant des acteurs des secteurs privé et public, elle développe le Bilan Carbone® en accentuant notamment l'approche managériale et stratégique.

L'ABC et ses partenaires travaillent ainsi à construire et diffuser les solutions méthodologiques et opérationnelles propres à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) pour soutenir la transition vers une société sobre en carbone.

Pour plus d'informations : <http://www.associationbilancarbone.fr>

A propos du groupe Caisse des Dépôts :

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe s'est donné 4 secteurs d'intervention prioritaires, créateurs d'emplois et porteurs d'ambitions industrielles et d'innovation : le développement des entreprises, la transition énergétique et écologique, le logement, les infrastructures et la mobilité durable.

Pour plus d'informations : <http://www.caissedesdepots.fr>

A propos de Carbone 4 :

Carbone 4 est un cabinet d'études et de conseil spécialisé sur les enjeux de la transition énergétique et du changement climatique. Carbone 4 intervient pour des acteurs publics et privés, et accompagne notamment le secteur financier dans la compréhension des risques et opportunités associés à la transition écologique. Carbone 4 dispose d'une double expertise dans le développement de méthodologies environnementales et dans la définition de produits pour le financement de la transition énergétique. Pour plus d'informations : <http://www.carbone4.com>